



Mairie de  
**BOESENBIESEN**

22 Rue Principale  
67390 BOESENBIESEN



**Tél. 09 75 66 75 48**

Fax 03 88 85 30 81

communedeboesenbiesen@wanadoo.fr

**Horaires d'ouverture :**

- ⇒ Lundi 17h à 19h
- ⇒ Mercredi 08h à 09h
- ⇒ Jeudi 16h à 18h



## AVIS AUX INTERESSES

La Commune souhaite céder l'ancien ordinateur de la mairie. Pour les personnes intéressées, merci de remettre **une offre sous enveloppe avec vos coordonnées à la mairie** pour le **02/09/2013 au plus tard**.

Renseignements : contacter la mairie.

# NOTE D'INFORMATIONS

## 29<sup>e</sup> FETE DE LA TARTE FLAMBEE

L'ACSL organise sa traditionnelle **fête de la Tarte Flambée**, cette année au programme :

***Samedi 17 août 2013***

dès 19h tartes flambées et animation par le groupe WEEK-END.

***Dimanche 18 août 2013***

dès 17h tartes flambées et animation par le groupe Willerthaler.

### **Participation de la Confrérie de la Véritable Flammekueche d'Alsace !**

Comme toujours les tartes flambées salées et sucrées sont cuites au **feu de bois**. L'entrée et le bal sont **gratuits**.



**Venez partager des moments de convivialité avec l'ACSL !!**

## INVENTAIRE DES ARBRES REMARQUABLES

Le Conseil Général en partenariat avec la Fédération des Producteurs de Fruits du Bas-Rhin a décidé d'entreprendre l'inventaire des arbres remarquables sur le territoire du bas-rhinois afin d'engager une campagne de valorisation et de protection des ces arbres.

Cette démarche débute avec **un inventaire des arbres, qu'ils soient en milieu forestier, urbain, agricole, arbres fruitiers ou d'alignement**.

Si vous avez connaissance de tels arbre vous pouvez compléter le formulaire à votre disposition en mairie ou sur le site du CG67 : [www.bas-rhin.fr](http://www.bas-rhin.fr). Les arbres retenus seront répertoriés sur le site internet du Conseil Général du Bas-Rhin.

Les propriétaires recevront un label décerné par le Conseil Général et la Fédération des Producteurs de Fruits du Bas-Rhin. Ils pourront également bénéficier de conseils techniques pour la taille et l'entretien de cet arbre.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la mairie ou le Conseil Général du Bas-Rhin - *service agriculture, espaces ruraux et naturels*.

## SMICTOM

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention, le SMICTOM en partenariat avec Emmaüs mène une action pour organiser le réemploi d'objets en déchèterie. Le dépôt d'objet en recycleries constitue une action écologique (moins de déchets dans les bennes et moins de pollution) et une action sociale (source d'activité pour les personnes en difficulté et rachat d'objets pour d'autres).

**Les recycleries sont des caissons dans lesquels les habitants peuvent déposer des objets en bon état dont ils ne servent plus afin qu'ils soient collectés par Emmaüs.**

**Ces caissons sont accessibles aux mêmes horaires d'ouverture que les déchèteries.** Vous pouvez y déposer : *meubles, jouets, vélos, vaisselle non-ébréchée, livres, matériel de jardinage et bricolage...*

En cas de doute sur le dépôt d'un objet, l'agent de déchèterie pourra vous conseiller.

Des recycleries sont présentes dans les déchèteries de **Sundhouse**, Benfeld, Villé, Scherwiller et **Mackenheim**.

# LE RESEAU 67 EVOLUE A PARTIR DE SEPTEMBRE 2013

## Transport : le Réseau 67 évolue à partir de septembre 2013 !



Le Département du Bas-Rhin est l'autorité organisatrice du transport scolaire et des lignes du Réseau 67.

A partir de la rentrée de septembre 2013, l'offre locale du Réseau 67 va évoluer :

### Certaines lignes du Réseau 67 vont être transférées en ligne scolaire

Ces lignes fonctionneront sur la base d'un aller-retour par jour vers l'établissement scolaire de secteur, en période scolaire. Les clients non scolaires peuvent monter à bord des lignes scolaires, dans la limite des places disponibles.

Par ailleurs, le Conseil Général renouvelle pour la 2<sup>nd</sup>e année consécutive son service d'inscription dématérialisée aux transports scolaires accessible sur [bas-rhin.fr](http://bas-rhin.fr). Ce service fonctionne depuis mai 2013.

Nouveauté 2013 : les élèves de lycée auront la possibilité de réaliser le paiement en ligne de leur abonnement au transport scolaire. Les familles seront destinataires de courriels à chaque étape d'avancement de leur demande.

Retrouvez vos nouveaux horaires et toutes les informations utiles concernant les lignes scolaires : sur le site [www.bas-rhin.fr](http://www.bas-rhin.fr), rubrique Transports > Transports scolaires > Horaires des lignes scolaires ; ou auprès d'Infos Réseau 67 au 0972 67 67 67 (appel non surtaxé).

### Certaines lignes du 67 évoluent pour + d'attractivité

Après le tarif unique à 2€ instauré en juillet 2011, le Réseau 67 évolue encore pour accroître son attractivité et répondre aux attentes de la clientèle :



- + de rapidité,
- + de fréquence,
- + de correspondances ajustées avec le TER Alsace.

Par ailleurs, toutes les lignes du Réseau 67 seront équipées de la nouvelle billettique BADGEO.

Retrouvez les nouveaux horaires et les informations utiles concernant le Réseau 67 : sur le site [www.bas-rhin.fr](http://www.bas-rhin.fr), rubrique Transports > Réseau 67 ; ou auprès d'Infos Réseau 67 au 0972 67 67 67 (appel non surtaxé).

## LA CANICULE ET NOUS

La canicule peut mettre notre santé en danger quand ces 3 conditions sont réunies :



- il fait très chaud;
- la nuit, la température ne descend pas, ou très peu;
- cela dure depuis plusieurs jours.

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs :

Adultes et enfants : transpiration importante pour maintenir le corps à la bonne température, risque de déshydratation

=> il faut boire beaucoup d'eau, ne pas faire d'efforts physiques intenses, ne pas rester en plein soleil, maintenir la maison à l'abri de la chaleur, ne pas consommer d'alcool, rester vigilant envers ses collègues et ses proches, demander conseil à son médecin ou son pharmacien en cas de prise de médicament.



Personnes âgées : le corps transpire peu donc difficulté à maintenir la bonne température, risque d'augmentation de la température et donc du coup de chaleur (hyperthermie).

=> il faut mouiller sa peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation. Ne pas sortir aux heures les plus chaudes, passer plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé, maintenir sa maison à l'abri de la chaleur, manger normalement (fruits, légumes, pain...), boire environ 1,5 L d'eau par jour, ne pas consommer d'alcool, donner de ses nouvelles à ses proches, demander conseil à son médecin ou son pharmacien en cas de prise de médicament.



**Infos au 0 800 06 66 66 (appel gratuit) ou [www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes](http://www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes)**